

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL



Avis public, est par les présentes donné par le soussigné, Claude Fortin, directeur général de la municipalité de Saint-Agapit, qu'il y aura une assemblée publique le lundi 1 avril à 19 h 30 à la salle du conseil municipal, 1080, avenue Bergeron.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil municipal entendra toute personne intéressée par la demande d'usage conditionnel suivante :

Nom du requérant :	Restaurant Chez Larry
Emplacement :	1236 rue du Centenaire Saint-Agapit
Objet de la demande :	Autoriser le débit de boisson correspondant à un bar.

Donné à Saint-Agapit, Québec

Ce 18 du mois de mars 2019

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Claude Fortin

Directeur général